



**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ELECTRO-MECANICIEN MARINE
EN 3 ANS**

DESCRIPTION DE L'ACTIVITE :

Le titulaire de ce diplôme exerce son activité dans les entreprises du secteur maritime, dans un contexte réglementaire international.

A bord, ce professionnel, tout en assurant, en toute circonstance sa sécurité, celle de l'équipage et celle du navire, participe ou assure les activités suivantes : conduite des installations (mise en service, conduite, surveillance, arrêt) ; maintenance des machines principales et auxiliaires des navires de pêche ou de commerce, dans différents domaines : **électrique, mécanique, hydraulique, frigorifique**. Il est capable de constituer et organiser le travail d'une équipe en fonction des tâches à accomplir. **La maîtrise de la langue anglaise (anglais technique) est indispensable**. Après le bac pro, il peut immédiatement tenir à bord un poste d'ouvrier chargé de la surveillance et de la maintenance des moteurs et des installations électriques pour ensuite évoluer vers les fonctions de maître électricien, maître mécanicien ou chef mécanicien.

A terre, il peut occuper des responsabilités d'agent de maîtrise dans des entreprises du secteur maritime et para-maritime (chantiers navals, services techniques d'un armement). Selon la taille de l'entreprise du secteur maritime et le type de navigation le titulaire du bac pro EMM est appelé à exercer des activités d'exécution ou d'encadrement de l'ensemble des tâches qui lui sont confiées. Son potentiel lui permet d'assurer à terme des responsabilités plus étendues en accédant à des titres maritimes supérieurs.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Etre reconnu apte à la navigation par un médecin du service des Gens de Mer

Etre titulaire d'une attestation de natation (50 m départ plongé),

Elèves issus de classes de 3^{ème} (enseignement général ou technologique) ou de CAP maritime

SCOLARITE :

Rythme hebdomadaire : 32 heures

Stage embarqué : 22 semaines

Nombre de semaines : 32 semaines/an

La scolarité se déroule sur 3 années (seconde-première-terminale)

PREROGATIVES DU BREVET :

En fin de classe de seconde : niveau CAP Maritime (niveau V)

En fin de classe de première : BEP Maritime (mécanicien 750 kW)

En terminale : baccalauréat professionnel EMM

Prérogative du bac pro EMM : Chef mécanicien 3000 kW (limité) sous réserve de 30 mois de navigation effective.

Les titulaires du bac pro peuvent envisager de poursuivre leurs études en BTS maritime « Maintenance des systèmes électro-navals » ou peuvent envisager des études vers la filière B de formation des Officiers de l'Ecole Nationale Supérieure Maritime (ENSM).

DEBOUCHES : Emplois terrestres et maritimes du domaine d'activité

CONTENU DE LA FORMATION

PERIODE DE FORMATION	SECONDE HORAIRE HEBDOMADAIRE	PREMIERE HORAIRE HEBDOMADAIRE	TERMINALE HORAIRE HEBDOMADAIRE
Machines marines	9,5	8,5	8
Electrotechnique	3,5	4	4,5
Système de commande	0	1	2
Description du navire et stabilité	1	1	0
Sécurité	1	1	0,5
Anglais technique	0	0,5	1
Environnement professionnel	1	0	0
Gestion de environnement technique et humain	0,5	0,5	0,5
Conduite du navire /matelotage	1	0	0
Développement durable	0,5	0	0
Prévention santé environnement	1	1	1
Total enseignement professionnel	19	17,5	18
Français	2,5	3	3
Histoire-géographie	1	1	1
Education à la citoyenneté	0,5	0,5	0,5
Mathématiques	2	2	1,75
Sciences physiques	2	2	1,75
Langues vivantes	2	2	2
Arts	1	1	1
EPS	2	3	3
Total enseignement général	13	14,5	14
TOTAL GENERAL	32	32	32

Certificats requis pour exercer des fonctions à bord et obtenir les prérogatives associées au bac pro EMM :

- Classe de seconde : CFBS – Médical 1 – Certificat sensibilisation à la sûreté
- Classe de première : CAEERS – Simulateur machine 1 (750kW)
- Classe de terminale : Médical 2 – Qualification avancée incendie – Simulateur machine 2 (3000 kW)